



**PROFESSION DE FOI
ELECTIONS
MEDICA France**

VOTEZ CFDT LE 2 JUIN

Ce que nous avons fait

En 2008 et début 2009, la CFDT a signé plusieurs accords :

- Accord sur la prime de stabilité (*seul signataire*)
- Accord sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- Accord sur l'emploi des travailleurs handicapés
- Travail en cours sur une grille de salaires (*interne à Médica France*)

Ce que nous ferons

Après les élections du 2 juin, la CFDT a pour ambition de:

- Poursuivre les négociations sur les grilles des salaires pour une meilleure reconnaissance du travail des salariés,
- Travailler sur l'amélioration des conditions de travail,
- Développer la formation professionnelle diplômante et la Validation des acquis et de l'expérience (VAE) pour l'ensemble des catégories professionnelles (*administratives, techniques, maintenance et soins*)
- Continuer la mise en œuvre de chèques vacances, étudier la mise en place de chèques emploi service, mutuelle complémentaire...

**Pour nous donner la possibilité de négocier
les accords pour améliorer vos conditions
de vie au travail.**

**Pour avoir un comité d'entreprise efficace
et déterminé.**

Votez le 2 juin 2009



Votez CFDT